



A VALLANS, le 9 Mars 2012

Depuis Octobre 2011, l'entreprise GEMA sas se lance dans une nouvelle démarche :

La mise en place du MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité Entreprise)

L'objectif de cette démarche est d'améliorer en permanence et en continue les performances en matière de Sécurité Santé et Environnement.

La Sécurité l'affaire de tous

Nos partenaires :





Etabli le 8 Mars 2012, à VALLANS

ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

Je soussigné, Jean-Marie BERTAUD, président de GEMA-SAS m'engage par la présente charte à :

- Définir une politique de Santé, de Sécurité et d'Environnement avec la mise en place d'objectifs clairs et d'analyses systématiques.

- Charte Sécurité et Santé

La santé et la Sécurité sont pour chacun des valeurs essentielles, c'est pour cela que je m'engage à mettre en place le Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprise (MASE) et d'en respecter les exigences tel que :

- Améliorer la sécurité et protéger la santé et l'environnement du personnel avec un objectif de zéro accident
- La mise en place d'objectifs clairs et réalisables
- La mise en place d'indicateurs afin de mesurer l'amélioration continue
- Former et sensibiliser le personnel à sa sécurité
- Identifier les dangers et évaluer les risques liés à nos prestations
- Assurer une veille réglementaire
- Informer le personnel des modalités de mise en œuvre du droit de retrait en cas de risques non maîtrisés
- N'utiliser que le personnel habilité et formé

- Charte Environnementale

L'environnement est l'affaire de tous, tant en entreprise qu'à l'extérieur sur les sites d'interventions

- Gérer les déchets selon les critères de la norme ISO 14001 sur les sites GEMA. Des cuves et des bacs pour le tri et le stockage sont prévus à cet effet.
- Une traçabilité du retraitement des déchets
- Sur les sites d'interventions, respecter du tri des déchets et adhérer aux chartes environnementales mise en place sur les sites sensibles.
- Eduquer et former le personnel afin qu'il exerce ses activités d'une manière responsable vis-à-vis de l'environnement
- Suivre l'évolution de la réglementation
- Mettre en place des visites inopinées sur les sites d'intervention afin de vérifier la mise en application de la charte

Afin d'assurer la mise en place et la pérennité de notre système de management, je délègue la gestion et son suivi à monsieur Morgan BONAMY, animateur Sécurité, Environnement.

Jean-Marie BERTAUD
Président de GEMA-SAS

Morgan BONAMY
Animateur SSE